

## Jean Monnet, Mémoires: extrait sur sa démission de la présidence de la Haute Autorité de la CECA

**Légende:** Dans ses Mémoires, Jean Monnet rappelle les raisons et les circonstances qui l'ont amené à annoncer, le 9 novembre 1954, sa décision de ne pas demander aux gouvernements des Six le renouvellement de son mandat à la présidence de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

**Source:** MONNET, Jean. Mémoires. Paris: Fayard, 1976. 642 p. ISBN 2-213-02278-X. p. 468-471.

**Copyright:** "Mémoires"  
de Jean Monnet  
(c) Librairie Arthème Fayard, 1976

**URL:**  
[http://www.cvce.eu/obj/jean\\_monnet\\_memoires\\_extrait\\_sur\\_sa\\_demission\\_de\\_la\\_p\\_residence\\_de\\_la\\_haute\\_autorite\\_de\\_la\\_ceca-fr-48c8f4fo-694b-41ac-8dd8-a80c747204of.html](http://www.cvce.eu/obj/jean_monnet_memoires_extrait_sur_sa_demission_de_la_p_residence_de_la_haute_autorite_de_la_ceca-fr-48c8f4fo-694b-41ac-8dd8-a80c747204of.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

[...]

L'obstacle sur la voie de l'Europe, en 1954, c'était la résistance politique, la difficulté de décider en dernier ressort. Il fallait l'aborder de front et obtenir de la souveraineté qu'elle délèguât la souveraineté. Je me préoccupai des moyens de faire que les forces politiques ne fussent plus nulles par les freins, mais partout les moteurs de l'Europe. La première condition de ce plan était que je fusse entièrement libre de mes actes. Je décidai donc de me démettre de mes fonctions à la Haute Autorité.

Il était convenable, estimai-je, d'annoncer cette décision trois mois avant la fin de mon mandat de président qui expirait, selon le traité, le 20 février 1955, deux ans après le jour de l'ouverture du Marché commun du charbon. Rien ne s'opposait à ce que ce mandat fût reconduit mais je voulais que l'on sût à temps pour mieux préparer ma succession que je n'en demanderais pas le renouvellement et que je démissionnerais de la Haute Autorité dont j'étais membre pour quatre ans. Le 9 novembre 1954, je réunis la Haute Autorité et fis à mes collègues la déclaration suivante : « C'est afin de pouvoir participer dans une entière liberté d'action et de parole à la réalisation de l'unité européenne qui doit être concrète et réelle que je reprends cette liberté le 10 février prochain à la fin du mandat de président de la Haute Autorité de la C.E.C.A. qui m'avait été confié. Ce qui est en voie de réussir pour le charbon et l'acier des six pays de notre Communauté, il faut le poursuivre jusqu'à son aboutissement : les États-Unis d'Europe. Les institutions de la Communauté du charbon et de l'acier sont jusqu'à présent les seules institutions européennes auxquelles les Parlements de nos pays ont consenti des transferts de souveraineté et accordé des pouvoirs de décision.

« Nos pays sont devenus trop petits pour le monde actuel, à l'échelle des moyens techniques modernes, à la mesure de l'Amérique et de la Russie aujourd'hui, de la Chine et de l'Inde demain. L'unité des peuples européens réunis dans les États-Unis d'Europe est le moyen de relever leur niveau de vie et de maintenir la paix. Elle est le grand espoir et la chance de notre époque.

« Si nous y travaillons sans retard et sans relâche, elle est la réalité de demain. » J'en informai en même temps les gouvernements, et à l'Assemblée réunie à Strasbourg je déclarai : « C'est des Parlements et des gouvernements que dépend la décision de transférer de nouveaux pouvoirs aux institutions européennes. L'impulsion doit donc venir du dehors. Je vais pouvoir me joindre aux efforts de tous ceux qui travaillent à poursuivre et à élargir l'oeuvre entreprise. »

Élargir l'oeuvre entreprise, autrement dit déléguer davantage de pouvoirs sans raviver les querelles mal éteintes, telle était la difficulté dont je m'entretenais longuement avec Spaak au cours de rencontres dans les Ardennes blanchies par l'hiver. La Haute Autorité était là, solide, elle n'avait pas fini de servir. Puisqu'il nous semblait alors prudent de rester dans le cadre de la C.E.C.A., quitte à l'élargir, et en tout cas de ne pas nous éloigner trop de ce modèle qui avait fait ces preuves et auquel on était habitué, les domaines d'extension se dessinaient d'eux-mêmes. Ils se situaient dans le prolongement direct des activités de la Haute Autorité, là où nous commencions à nous sentir à l'étroit. Nous pensions aux transports, à l'énergie. Mais à lui seul, le problème de l'atome nous apparut à l'examen d'une dimension qui appelait son propre cadre de développement.

[...]